

tué jusqu'à nos jours. Aussi, le Souverain Pontife Pie IX, excité par toutes ces considérations, a accordé en l'année 1857, le couronnement solennel de la statue de Notre-Dame de Liesse, sous le titre de Mère de Grâce, et de plus une fête commémorative qui sera célébrée tous les ans, sous le même titre, dans l'église et la paroisse de Notre-Dame de Liesse."

II.—NOTRE-DAME DE LIESSE AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dès le temps d'Ismérie et des chevaliers, le pèlerinage de Liesse acquit une grande célébrité. Un grand nombre de prodiges et de guérisons récompensèrent la foi et l'empressement des populations. La gloire de Notre-Dame de Liesse se répandit au loin avec ses bienfaits ; bientôt de toute la France on accourut à notre bonne Mère, des étrangers même affluèrent, attirés par les bénédictions que la Vierge se plaisait à y répandre. Il nous reste peu de documents de ces temps reculés ; toutefois nous en avons suffisamment pour constater que le concours des pèlerins à Liesse continua et augmenta même durant les trois ou quatre siècles qui suivirent l'établissement du pèlerinage. En 1338, Albert de Royes, évêque de Laon, adjoignit au chapelain de Liesse deux autres prêtres, pour ne pas priver, dit-il, les nombreux pèlerins des secours spirituels, qu'ils espèrent trouver auprès de la Mère de miséricorde. Cinquante ans plus tard, la belle église que l'on admire encore de nos jours, était achevée, et le 28 mai 1384, le pape Clément VII en autorisa la consécration et accorda des indulgences aux fidèles qui viendraient y prier. C'est vers cette époque aussi que fut établie la confrérie de Notre-Dame de Liesse. Cette église et cette confrérie continuèrent à recevoir les faveurs et les encouragements des Souverains Pontifes. Les papes Urbain VIII, Innocent XI et Innocent XII les renouvelèrent. Clément X donna des témoignages plus particuliers de sa vénération. Par deux bulles datées du 12 décembre 1706, il approuve